Des pêcheurs en Loir et Cher opposés à l'abaissement des barrages posent les bonnes questions.

Le Carpiau de Sologne, société de pêche des communes de Cour-Cheverny, Cellettes, Mont-près-Chambord et Tour-en-Sologne a tenu son assemblée générale.

Point abordé inquiétant les pêcheurs : les petits barrages menacés de destruction.

Grosses inquiétudes au sujet de ces barrages : la baisse du niveau d'eau en amont. Ils sont opposés à l'abaissement des barrages. Ils savent que ces petits cours d'eau de plaine peuvent subir un étiage très sévère. Nous l'observons de plus en plus ces dernières années.

Les questions fusent : "*veut-on vraiment encore des pêcheurs sur les rivières ? La continuité écologique : quelle écologie ? Le passé, avec ses erreurs, doit faire réfléchir. Le poisson migrateur. OK. N'a-t-on pas pour 2015 doublé le quota de tonnes de civelles pêchées à l'embouchure de la Loire ? Quant au montant financier consacré à la suppression des barrages, ils font froid dans le dos !*"

Alors que les fédérations de la pêche subventionnées se font les porte-voix du dogme du Ministère de l'écologie, la base connaît bien les problèmes de terrain et mesure toute l'inanité des choix actuels en rivières.

Carpiau de Sologne : des pêcheurs inquiets

Loir-et-Cher - Cour-Cheverny - Cour-cheverny

24/01/2015

Le Carpiau de Sologne, société de pêche des communes de Cour-Cheverny, Cellettes, Mont-près-Chambord et Tour-en-Sologne a tenu son assemblée générale dimanche matin. Loin des cours d'eau qu'ils fréquentent, les pêcheurs se sont réunis nombreux autour du président, Gérard Le Bihan. Ce dernier a débuté l'assemblée en informant les pêcheurs que l'alevinage 2015 a été effectué, début janvier, sur différents lots de pêche. Ont été déversés des brochets, sandres, blacks-bass, perches ainsi que des gardons. Des truites ont été

déversées dans le Conon à Cour-Cheverny.

Autre point abordé et un peu plus inquiétant pour les pêcheurs, les barrages. *« Grosses inquiétudes avec les barrages, baisse du niveau d'eau en amont. Les pêcheurs sont les défenseurs de la nature et sont, eux, sur le terrain. Nous sommes opposés à l'abaissement des barrages, fermes partisans d'une gestion douce.* » Des questions fusent : *« Veut-on vraiment encore des pêcheurs sur les rivières ? » « La continuité écologique : quelle écologie ? » « Le passé, avec ses erreurs, doit faire réfléchir. Le poisson migrateur. OK. N'a-t-on pas pour 2015 doublé le quota de tonnes de civelles pêchées à l'embouchure de la Loire ? Quand aux chiffres (le montant financier) pour la suppression des barrages, ils font froid dans le dos ! »*

Le président cédera sa place en fin d'année

La carte interfédérale passe de 90 € à 95 €. Un lourd tribut pour ces pêcheurs.
Les membres du bureau ainsi que des pêcheurs bénévoles effectuent toujours en collaboration avec les quatre municipalités des nettoyages de rives. Cette opération sera reconduite en avril prochain sur l'Ile à Cellettes. Le président précise qu'en fin d'année, lors de la prochaine assemblée générale, il déposera son titre de président, laissant la place à un autre volontaire. Mais les candidats ne se bousculent pas.